Procès verbal de l'assemblée générale de l'association P. Lescat 12 décembre 2009, 19h Paroisse Saint-Thomas d'Aquin, 75007

9 présents et 12 pouvoirs : le quorum est atteint

Début de l'AG 19h15

I- Rapport moral de la présidente (Dominique Ledevin)

Nous ne voudrions pas débuter cette Assemblée générale sans un remerciement chaleureux au père Reb qui nous accueille toujours avec générosité, encore en cette année 2009. Sans ce soutien, l'association aurait en effet beaucoup de mal à vivre et à poursuivre ses activités

Point sur les projets 2009 adoptés lors de la dernière AG

1- Week-end pour les « Folles journées de Nantes ». Le thème choisi pour 2009 était : « Bach et l'Allemagne baroque ». L'association a proposé de prendre des places sur un week-end, de réserver également des chambres d'hôtel. La proposition n'a reçu que peu d'inscriptions en raison sans doute de l'éloignement géographique et des dates du week-end en février 2009.

2- Projets musicologiques

- Reprise de la thèse de P. Lescat sur les maîtrises parisiennes en cours (contacts avec des musicologues).
- Mise en ligne et réactualisation du livre de Philippe Lescat sur les traités musicaux aux XVIIe et XVIIIe siècles : ce travail est mené en équipe par Jean-François Mathieu et Emmanuel Mandrin. Roger Guillet s'est chargé de la conception informatique : à ce titre l'association le remercie chaleureusement. D'autres bonnes volontés ont intégré l'équipe pour la saisie des informations : Dominique Ledevin, Emmanuelle Mathieu. Il s'agit de réactualiser les notices présentes dans l'ouvrage de Philippe, d'en moderniser la présentation et de mettre en ligne l'ensemble de l'ouvrage. Le travail pourrait être prêt pour l'année 2010. Des renseignements doivent être demandés à l'éditeur ou son successeur pour les autorisations éventuelles (la maison d'édition n'existe plus mais a été reprise). Nous ne pouvons que souligner l'intérêt musicologique et musical de mettre en ligne un tel ouvrage qui est désormais une référence incontournable.

3- Autres activités :

- Diffusions des informations : par le site Internet (responsable Jean-François Mathieu) et par liste de diffusion mails (responsable Bertrand Porot). Les informations sont contrôlées par les deux responsables afin qu'elles correspondent à l'esprit et aux objectifs de l'association.
- Bouquet déposé sur la tombe à la date anniversaire de naissance de P. Lescat.

4- Projets qui n'ont pu aboutir :

- Le concert à Versailles n'a pas été proposé finalement en 2009 pour des raisons de programmation et de politique du CMBV. En effet, les prix sont de plus en plus élevés et le placement au concert n'est pas toujours agréable : grandes salles en longueur inadaptées à une bonne écoute.
- Le concert d'orgue, « Carte blanche à Olivier Latry », n'a pu aboutir : O. Latry est difficilement joignable et n'a pas confirmé son accord de départ pour un concert en 2010 (son année 2009 étant déjà complète).

C'est pourquoi nous avons repensé la vie de l'association et nous vous proposons tout à l'heure des activités plus adaptées afin de continuer d'animer l'association sur les deux plans qu'elle s'est fixée : concerts et recherches.

II- Approbation du PV de l'AG du 13 décembre 2008

Approuvé à l'unanimité

III- Approbation des comptes

Rapport financier par Johannes Bentele

23 Adhérents, recettes	540,00 Euro	Cotisations et dons
Dépenses	- 22,45 Euro	Pot AG du 12/12/2009
Recette 2009	517,55 Euro	
Solde créditeur de l'association	4464,57 Euro	

Approuvé à l'unanimité

IV- Remplacement et élection éventuels des membres du Conseil d'administration

Aucune démissions ni aucune propositions de candidature n'ont été proposées.

V- Montant des cotisations

Il est proposé que les cotisations 2009 soient valables aussi pour 2010. Il sera donc fait un rappel pour les adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation 2009 uniquement. Il n'y aura donc pas de nouvel appel à cotisation.

VI- Exposé des activités proposées aux adhérents pour 2010

Nous envisageons plusieurs types de projets pour l'année 2010

- 1- Concert à Versailles : l'idée de réserver des places pour un spectacle à l'Opéra royal de Versailles lors de l'Automne musical a été retenue. Il s'agit en effet d'un lieu emblématique et d'une tradition de l'association à laquelle sont attachés les adhérents. Réductions avec le prix de groupe et le prix adhérent.
- Si le spectacle à Versailles est trop cher ou la date ne convient pas, nous proposons de prendre des places pour un concert à la Cité de la musique sur un programme en relation avec les objectifs de l'association. Une réduction de 20% est accordée au groupe de plus de 10 personnes. Comme pour Versailles, l'association peut prendre en charge une partie du prix du billet.
- 2- Concert 2010 : nous proposons d'organiser un concert pour de jeunes artistes de haut niveau, encore en formation au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et que Philippe connaissait : Noé et Raphaël Natorp. Ils peuvent jouer soit avec un quatuor, le quatuor Mitia, soit avec d'autres formations (trios, quintette avec clarinette). Lieu prévu : église ou chapelle de Saint-Thomas d'Aquin. Il s'agit d'encourager de jeunes professionnels et de leur organiser un concert public. La programmation est laissée à leur libre choix. Il y aura une participation aux frais qui sera reversée aux artistes.
- Le quatuor Mitia peut être libre pour les 29-30 mai. Il faut toutefois vérifier le planning de l'église Saint-Thomas grâce au père Reb. Si jamais, les dates ne convenaient pas, il est possible de proposer d'autres formations et d'autres programmes.
- Le vendredi soir serait un bon choix en raison des départs en week-end au printemps et des célébrations religieuses les samedis et dimanches.
- Intervention musicale des artistes au cours d'une messe précédente, pour annoncer le concert.

- Ce type d'aide à de jeunes artistes pourra être privilégié par l'association : il correspond véritablement à ses objectifs (un pou plusieurs concerts par an).
- 3- Voyage en train historique (1930)
- Circuit Paris-Saint-Quentin en une journée avec visite de la cathédrale au printemps. Groupe d'au moins 15 personnes. Jean-Paul Lescat doit prendre les renseignements de tarifs et d'horaires. On peut consulter le site : www.cftv.fr
- 4- Projets musicologie.
- a) La saisie informatique du livre de Philippe Lescat sur les Traités musicaux des XVIIe et XVIIIe siècles a bien avancé. Il manque maintenant la mise au point des différentes entrées. Cette mise en ligne comprendra le texte de présentation et d'analyse ainsi que le catalogue des traités musicaux (375 fiches). Elle devra être finie pour l'année 2010. Un courrier de courtoisie doit être fait à l'ancien éditeur pour information.
- b) Poursuite de la thèse d'État sur les maîtrises parisiennes. Deux types de démarche doivent être envisagées : une expertise sur le travail déjà réalisé (7 chapitres de 15-20 p.). Contact et rendez-vous par B. Porot avec Sébastien Gaudelus, conservateur à la BNF, département musique et chartiste spécialisé dans les questions religieuses. Se prononcera sur la possibilité d'une publication, corrigée s'il le faut. La deuxième démarche est de proposer une bourse à un étudiant pour finir la thèse : contact avec le directeur de l'École des Chartes et avec l'IRPMF, équipe de recherches du CNRS dont Philippe connaissait plusieurs membres.
- 5- Réactivation du site : actualiser avec des annonces et mise en ligne de cours ou conférences. Mise en ligne de la conférence sur Vaucanson et la musique par B Porot, donnée en avril 2009 pour le tricentenaire de la naissance de Vaucanson (1709).

VII- Ouestions diverses

Pas de questions diverses

La séance est levée à 20h30

Bertrand Porot, secrétaire